EDUCATION

Rentrée des classes en un clin d'oeil

Une rentrée 2019-2020 sous le signe du développement durable autour de l'alimentation et de la consommation d'énergie.

Publié le 22 septembre 2019

Plus de 30 000 collégiens accueillis dans les 54 collèges du Vaucluse

Le Conseil départemental de Vaucluse est fier de pouvoir annoncer que cette rentrée 2019 s'est parfaitement déroulée, à l'image des précédentes. Cela démontre le professionnalisme et l'implication à la fois des équipes éducatives et des agents techniques et administratifs du Conseil départemental.

Avec le Conseil départemental de Vaucluse, les collégiens contribuent à la préservation de notre environnement et de nos ressources

Cube.S se met en quatre pour économiser l'énergie

Le challenge CUBE.S a pour objectif de réduire la consommation énergétique des établissements scolaires de 40% d'ici 2030, en éduquant de façon ludique les élèves aux économies d'énergie. Les enseignants, préalablement formés et dotés d'outils pédagogiques, distribueront aux élèves un « kit ambassadeur » (notices éco-gestes, instruments de mesure, stickers). Les ados équipés pourront ainsi faire le transfert des bonnes pratiques de l'école vers la maison. Dès cette rentrée, cinq collèges vauclusiens participeront au challenge. Le Département prendra en charge l'inscription payante au concours.

Ne me jette pas !

Un collège vauclusien jette jusqu'à 15 tonnes de nourriture chaque année. Globalement, 25% des denrées sont gâchées, soit 205 000 repas entiers partis à la poubelle et un coût de 355 764 € par an. Dès septembre 2019, le Conseil départemental
étend son dispositif de lutte anti-gaspillage alimentaire à l'ensemble des restaurants scolaires, en s'appuyant sur l'expérience réussie de 14 établissements engagés dans cette démarche l'an dernier. Dans sa chasse au gaspillage
alimentaire, le Département a choisi de travailler pendant deux années scolaires avec l'association "Les Petits Débrouillards" qui multiplie les animations dans les collèges afin que les
élèves sensibilisés deviennent à leur tour des ambassadeurs anti-gaspi au sein de leur famille.

"Tous à la page !" avec le Conseil départemental de Vaucluse

Une nouvelle opération de grande envergure menée dans 43 collèges du Vaucluse.

Depuis cette rentrée, 85 classes de la 6ème à la 3ème, y compris Segpa et ULIS (Section d'enseignement général et professionnel adapté et Unité localisée pour l'inclusion scolaire), participeront à des ateliers d'écriture.

Ce dispositif innovant, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, a pour vocation d'encourager les ados, par le biais de l'écriture, à la pratique de la lecture.

En étroite collaboration avec les enseignants et en tenant compte du programme pédagogique, quatre associations sélectionnées*
sur appel à projet et réparties sur tout le territoire vauclusien pourront bâtir leurs projets. Les élèves bénéficieront de 6 à 10 h d'atelier d'écriture réparties sur l'année et de rencontres avec des auteurs.
* *Grains de lire à Carpentras, Le Goût de Lire en Pays d'Apt, Centre dramatique des villages, Haut Vaucluse, Les Nouvelles Hybrides à La Tour d'Aigues*

Les collèges : Une compétence majeure du Conseil départemental

Responsable de la construction et de l'entretien des collèges depuis 1982, le Département a vu au fil des années son rôle et ses compétences évoluer au fur et à mesure que l'Etat lui confiait de nouvelles missions. Restauration, entretien, équipement, construction et rénovation : il investit à plusieurs titres dans les collèges et assure leur fonctionnement, à l'exception de certaines dépenses restant à la charge de l'État.

Près de 25 000 000 € consacrés aux collèges en 2019

Fonctionnement

Pour améliorer les conditions d'accueil des 30 000 collégiens vauclusiens, le Département consacre 12 950 350 € pour les 41 établissements publics et les 13 collèges privés sous contrat d'association avec l'État.
Il accorde des aides directes au fonctionnement des collèges, parmi lesquelles :

- 5 653 051 € pour les collèges publics.
- 1 652 559 € pour les collèges privés sous contrat d'association avec l'État.

En outre, le Département prend en charge directement un certain nombre de dépenses de fonctionnement pour couvrir, entre autre :

- L’utilisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux, par les collégiens : 600 000 €
- les dépenses liées au développement de l’usage du numérique : 300 000 €
- les aides aux familles (bourses et restauration scolaire) : 700 000 €
- les actions culturelles et civiques : 250 000 €

Équipement et travaux

En 2019, le Département consacre 11 811 991 € aux dépenses d’équipement et de travaux des collèges.

- Travaux d’entretien : 10 501 991€
- Équipement mobilier, outillage : 200 000 €
- Matériel entretien et nettoyage : 160 000 €
- Équipement matériel de cuisine : 300 000 €
- Équipement informatique : 650 000 €

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09